



Honoraires de transaction TTC à la charge du VENDEUR *

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 100.000 €	10 % TTC
De 100.001 à 200.000 €	7 % TTC
De 200.001 à 500.000 €	6 % TTC
A partir de 500.001 €	5 % TTC

Prix de vente	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 100.000 €	10 % TTC	10 % TTC
De 100.001 à 200.000 €	7 % TTC	7 % TTC
De 200.001 à 500.000 €	6 % TTC	6 % TTC
A partir de 500.001 €	5 % TTC	5 % TTC

****En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.***